



COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 06-2016 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 6 DECEMBRE 2016

OBJET : Budget 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de l'année 2017 qu'elle a adopté dans sa séance du 7 novembre 2016.

Ce budget laisse apparaître un excédent de charges de fr. 241'747.95.

Le budget que nous vous présentons appelle les commentaires suivants :

Point 1 : Administration

Chiffre 101 : Conseil communal

Compte 101.3001.00 Conseil communal : l'augmentation de ce poste correspond à la défalcation des conseillers communaux.

Chiffre 110 . Secrétariat, bourse

Compte 110.3011.00 Traitement personnel fixe : ce montant comprend une augmentation du taux d'activité de notre secrétaire municipale de 5 % et de celui du concierge de 10 % suite à l'entrée en fonction de l'UAPE en cours d'année.

Les comptes 110.3151.00 et suivants jusqu'au 110.3180.01 ont été remaniés. L'augmentation globale de ceux-ci correspond à une mise à jour nécessaire du logiciel de gestion électronique des documents de fr. 7'200.-.

Point 3 : Domaines et bâtiments

Chiffre 31 : Terrains

Compte 310.3310.00 : Amortissement compte assainissement terrains : l'augmentation de ce poste concerne l'amortissement de l'achat du terrain Carel qui figurait jusqu'alors dans le compte de l'eau.

32 Forêts

Compte 320.3100.00 Construction et rénovation des chemins : fr. 75'000.- de ce montant correspondent à l'entretien du chemin du Vieux Moulin. Cette somme est subventionnée à hauteur de 70 % soit fr. 52'500.- figurant au compte 320.4510.00 Part. et remboursement du Canton.

35 : Bâtiments

Il est prévu de refaire tout le plan de fermeture des bâtiments communaux pour un montant de fr. 22'000.-. Cette somme est répartie proportionnellement sur chaque bâtiment.

Chiffre 350 : Ancien collège

Toutes les variations de ce poste sont relatives à l'entrée en fonction de ce bâtiment.

Chiffre 356 : Eglise

Compte 356.3140.00 Entretien et travaux du bâtiment : ce chiffre correspond au remplacement du système de gestion de l'horloge datant de 1992.

Chiffre 357 : Bâtiment administratif

Compte 357.3140.00 Entretien et travaux du bâtiment : il est prévu de poser une climatisation pour un montant de fr. 8'000.-.

Point 4 : Travaux**Chiffre 42 : Service de l'urbanisme**

Compte 420.3185.00 : Honoraires et prestations de service : ce montant correspond au début de la révision du plan général d'affectation datant de 1986.

Chiffre 43 : Routes et chemins

Compte 430.3142.00 Entretien des chemins : une somme de fr. 52'000.- est prévue pour l'entretien de la route du Stade (Pré Mousquetaire) qui n'a pas été réalisé en 2016.

Point 7 : Sécurité sociale**Chiffre 72 : Prévoyance sociale**

Compte 720.3510.41 UAPE part. communale : ce chiffre correspond à la participation estimée du déficit de l'UAPE calculé pour 4 mois d'activité.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

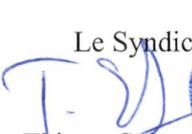
Décide :

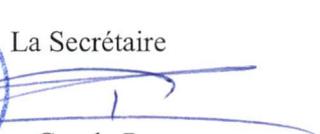
- D'approuver le budget 2017 avec un déficit de fr. 241'747.95 tel que présenté.
- De décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire


Thierry Salzmann


Carole Pose



Bavois, le 7 novembre 2016